



Martinique



Bulletin de Santé du Végétal

Cultures maraîchères

N° 7 - 1er au 31 Juillet
2026

Animateurs inter-filière et filière diversification :

Teddy OVARBURY (FREDON Martinique)

Jacques-Edouard EUGENIE (FREDON Martinique)

Crédit photos :

FREDON Martinique

PRÉVISION SAISONNIÈRE

août à octobre 2026

“En Martinique, le prochain trimestre devrait être moins arrosé et les températures légèrement supérieures aux normales.”

ARIDE ET CHAUD

SYNTHÈSE À LA STATION DE RÉFÉRENCE DU LAMENTIN



28,9°C

Sur 27,9°C attendus



213 h 02 min

Sur 215 h 40 min attendues



73,2 mm

Sur 198,1 mm attendus



21,6 km/h

Sur 16,6 km/h habituellement

FAITS MARQUANTS

“Le second mois de la saison cyclonique encore très sec malgré le passage de 11 ondes tropicales sur le bassin Atlantique ce mois-ci. Le mois de juillet comptabilise 21 jours de brume de sable.”

ASTÉRACÉES



- **Pression globale nulle,**
- Faible infestation d'aleurodes,
- Risque moyen d'infestation d'aleurodes et de mouches mineuses pour le mois à venir.

CUCURBITACÉES



- **Pression globale nulle,**
- Risque moyen d'infestation de thrips, d'aleurodes, de pucerons et de mouches mineuses pour le mois à venir.

SOLANACÉES



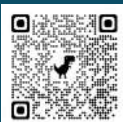
- Aucune parcelle cultivée dans notre réseau.

BRASSICACÉES

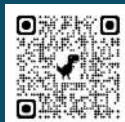


- Aucune parcelle cultivée dans notre réseau.

Prévision
saisonnière



Bulletin
météo



Pour plus d'informations
sur les données météo :

Astéracées

LAITUE

RÉPARTITION SPATIALE DES PARCELLES D'OBSERVATION ET DES CULTURES

Variété de laitue	Nombre observations	Stade végétatif
Batavia	4	Développement végétatif - Récolte
Feuille de chêne rouge	0	
Feuille de chêne verte	0	
Total	4	



PRESSIION BIOTIQUE

ÉVOLUTION DES ORGANISMES NUISIBLES SUR LAITUE

		janv-26	févr-26	mars-26	avr-26	mai-26	juin-26	juil-26	août-26	sept-26	oct-26	nov-26	déc-26
Cercosporiose	Fréquence												
	Intensité												
Mouches mineuses serpentine	Fréquence												
	Intensité												
Mouches mineuses en plaque	Fréquence												
	Intensité												
Mollusques (Escargots, limaces)	Fréquence												
	Intensité												

Légende : Pas de données Nul / Quasi nul Faible Moyen Fort

L'état sanitaire de la culture de laitue n'a pas connu d'évolution significative sur les parcelles suivies. Seule la cercosporiose a été détectée, avec une faible fréquence et une faible intensité.



Fréquence :
Faible

Intensité :
Faible

Évaluation du risque

Faible

Conditions favorables pour le nuisible : • Pluies fréquentes • Températures proches des 25°C

Situation terrain : Seule la parcelle située à Bellefontaine a été contaminée. Elle a été cultivée à proximité d'une parcelle en fin de récolte, dans laquelle la contamination par le champignon était généralisée.

Évaluation du risque : les prévisions météorologiques présagent un trimestre plus chaud et sec, défavorable au développement de la cercosporiose ; **annonçant un risque faible pour le mois à venir.** Toutefois, cette jeune parcelle présente déjà des symptômes de la maladie. En l'absence de conditions défavorables à son développement, une augmentation de la pression est à prévoir au cours des prochaines semaines.

Mesures prophylactiques spécifiques :

- Privilégier des zones avec une bonne exposition au soleil et au vent
- Respecter les distances de plantation pour une bonne circulation du vent
- Entretenir les abords des parcelles
- Sarcler régulièrement les parcelles
- Favoriser un bon drainage pour l'évacuation de l'eau
- Préférer l'irrigation au goutte-à-goutte
- Effectuer l'association et la rotation de cultures



Fréquence :
Nulle

Intensité :
Nulle

Évaluation du risque

MOYEN

Conditions favorables pour le nuisible : • Températures entre 20°C et 30°C

Situation terrain : aucune présence de mouches mineuses ni aucun dégât associé n'ont été observés, indiquant une pression nulle sur l'ensemble des parcelles suivies.

Évaluation du risque : les prévisions météorologiques présagent un trimestre favorable au développement des mouches mineuses, **annonçant un risque moyen d'infestation pour le mois à venir. Restez vigilant.**

Fréquence :
Nulle

Intensité :
Nulle

Évaluation du risque

MOYEN

Mesures prophylactiques

- Contrôler régulièrement l'état sanitaire des plants
- Éliminer les plants infestés et les déchets de cultures
- Réaliser une rotation des cultures
- Sarcler les parcelles et entretenir régulièrement leurs abords
- Effectuer l'association et la rotation de cultures



MOUCHES MINEUSES EN PLAQUE

Cucurbitacées

RÉPARTITION SPATIALE DES PARCELLES D'OBSERVATIONS ET DES CULTURES

Culture	Nombre observations	Stade végétatif
Concombre	4	Nouaison-Récolte
Total	4	



PRESSIION BIOTIQUE

ÉVOLUTION DU NIVEAU D'ATTAQUE DES ORGANISMES NUISIBLES SUR CUCURBITACÉES

		janv-26	févr-26	mars-26	avr-26	mai-26	juin-26	juil-26	août-26	sept-26	oct-26	nov-26	déc-26
Aleurodes (<i>Bemisia tabaci</i>)	Infestation												
	Dégâts												
Mouches mineuses	Infestation												
	Dégâts												
Thrips (<i>Thrips palmi</i>)	Infestation												
	Dégâts												
Pucerons	Infestation												
	Dégâts												

Légende : Pas de données Nul / Quasi nul Faible Moyen Fort

Il y a eu une amélioration globale de l'état sanitaire des parcelles suivies. Seule une faible infestation d'aleurodes a été détectée.



Fréquence :
Faible

Intensité :
Nulle

Évaluation du risque
MOYEN

Conditions favorables : • Temps sec • Températures supérieures à 0°C

Situation terrain et évaluation du risque :

Le climat sec du mois a été favorable au développement des aleurodes. Toutefois, leur gestion, basée sur les principes de l'agriculture intégrée, a permis de neutraliser les populations du bioagresseur. Les mesures prophylactiques appliquées ont contribué à cette maîtrise. **Le risque de contamination pour le mois à venir est néanmoins estimé moyen** ; compte tenu des prévisions climatiques annonçant un trimestre plus sec et plus chaud. **Restez vigilant.**

Mesures prophylactiques spécifiques :

- Utiliser des plants sains (plants de pépinières insect-proof)
- Favoriser les auxiliaires
- Gérer l'enherbement
- Utiliser des produits de biocontrôle :
- [Liste des produits de biocontrôle 2025](#)



Fréquence :
Nulle

Intensité :
Nulle

Évaluation du risque
MOYEN

Conditions favorables : • Températures entre 20°C et 30°C

Situation terrain et évaluation du risque :

Aucune présence significative de mouches mineuses n'a été observée sur les parcelles suivies. Le mois, marqué par un climat sec favorable à leur développement, n'a toutefois pas entraîné de pression notable du ravageur. Dans ce contexte et au regard des conditions climatiques annoncées, **la pression pour le mois à venir est toutefois estimée moyenne. La vigilance est de rigueur.**

Mesures prophylactiques spécifiques :

- Utiliser des plants sains (plants de pépinières insect-proof)
- Favoriser les auxiliaires
- Gérer l'enherbement
- Utiliser des produits de biocontrôle :
- [Liste des produits de biocontrôle 2025](#)





Fréquence :
Nulle

Intensité :
Nulle

Évaluation du risque

MOYEN

Conditions favorables • Températures entre 10°C et 35°C :

Situation terrain et évaluation du risque :

Leur gestion a permis de ramener les populations à un niveau nul. Les mesures prophylactiques ont contribué à cette maîtrise. **Le risque de contamination pour le mois à venir est néanmoins estimé moyen**, au regard des prévisions d'un trimestre plus sec et plus chaud. **Soyez très vigilant.**

Mesures prophylactiques :

- Utiliser des plants sains (plants de pépinières insect-proof)
- Favoriser les auxiliaires
- Gérer l'enherbement
- Utiliser des produits de biocontrôle :
- [Liste des produits de biocontrôle 2025](#)
- Effectuer l'association et la rotation de cultures 



Fréquence :
Nulle

Intensité :
Nulle

Évaluation du risque

MOYEN

Conditions favorables • Présence de jeunes pousses • Températures élevées :

Situation terrain et évaluation du risque :

Aucune présence significative de pucerons n'a été relevée sur les parcelles suivies. Le mois, caractérisé par un climat sec favorable à leur développement, n'a cependant pas engendré de pression notable du ravageur. **Le risque pour le mois à venir est estimé moyen**, compte tenu des prévisions climatiques annonçant un climat sec et chaud, favorable au développement de l'insecte. **Restez vigilant.**

Mesures prophylactiques :

- Utiliser des plants sains (plants de pépinières insect-proof)
- Favoriser les auxiliaires
- Gérer l'enherbement
- Utiliser des produits de biocontrôle :
- [Liste des produits de biocontrôle 2025](#)



Les abeilles butinent, protégeons les !

Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires

1

Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.

2

Par dérogation, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, en dehors de la présence des abeilles, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, en dehors de la présence des abeilles".

3

Il ne faut appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.

4

Afin d'assurer la pollinisation des cultures, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut veiller à informer le voisinage de la présence de ruches. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut éviter toute dérive lors des traitements phytosanitaires.

Retrouvez plus d'information dans la [note nationale Abeilles & Pollinisateurs](#) qui propose une synthèse d'informations actualisées pour la protection des insectes pollinisateurs et relative à la réglementation sur les produits phytopharmaceutiques.



Ce bulletin est basé sur des observations ponctuelles qui donnent une tendance de la situation sanitaire territoriale.

FREDON Martinique encourage les agriculteurs à réaliser leurs propres observations sur leurs parcelles. Elle se dégage de toute responsabilité quant aux décisions prises.

Action de la stratégie Ecophyto 2030 piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité.